



CRITÈRES DE SÉLECTION ADDITIONNELS POUR L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR 2019

Critères de sélection finaux approuvés par le Conseil de course de vitesse – 5 février 2019

1. Général

- 1.1. Les critères additionnels sont soumis aux principes et procédures énoncés dans le document *Procédures de sélection de l'équipe nationale de vitesse 2019* qui se trouve sur le [site Web de CKC](#).
- 1.2. Les compétitions ci-dessous sont celles pour lesquelles Canoe Kayak Canada identifiera des athlètes/équipages juniors éligibles :
 - 1.2.1. Championnats du monde junior de course de vitesse FIC 2019 - Pitesti, Roumanie, 1^{er} au 4 août 2019
 - 1.2.2. Régate internationale des Espoirs Olympiques - Bratislava, Slovaquie, 13 au 15 septembre 2019
 - 1.2.3. Les athlètes/équipages sélectionnés pour les championnats du monde junior de course de vitesse FIC 2019 seront également nommés pour l'équipe de la régates internationale de Brandebourg 2019. Veuillez consulter les critères de sélection additionnels de la régates internationale de Brandebourg pour plus de détails.
- 1.3. Remarque : Il n'y a pas de compétition panam junior en 2019.

2. Objectifs de performance

Les critères de l'équipe nationale junior 2019 sont guidés par les objectifs de performance de CKC, c'est-à-dire lorsqu'un athlète démontre le potentiel de terminer parmi les 8 premiers dans une épreuve olympique lors de la compétition internationale pour laquelle il est considéré. L'équipe nationale junior est une étape importante dans le parcours vers un podium aux championnats du monde senior et aux Jeux olympiques.

3. Procédures de sélection

3.1. Éligibilité

- 3.1.1. Les athlètes doivent être âgés de 15 ans ou plus en 2019 (nés le 31 décembre 2004 ou avant).
- 3.1.2. Les athlètes participant aux championnats du monde junior doivent être âgés de 18 ans ou moins (nés le 1^{er} janvier 2001 ou après).
- 3.1.3. Les athlètes Espoirs Olympiques U17 doivent être âgés de 17 ans ou moins (nés le 1^{er} janvier 2002 ou après).
- 3.1.4. Les athlètes Espoirs Olympiques U16 doivent être âgés de 16 ans ou moins (nés le 1^{er} janvier 2003 ou après).
- 3.1.5. La totalité des membres des équipages considérés pour l'équipe des championnats du monde junior doit être éligible à la catégorie junior.

3.2 La sélection finale de l'équipe aura lieu d'ici le :

- 3.2.1 Championnats du monde junior : 30 juin 2019
- 3.2.2 Régate internationale Espoirs Olympiques : 4 septembre 2019

3.3 Toutes les inscriptions des compétitions de l'équipe nationale junior 2019 doivent être approuvées par l'EC.

3.4 Épreuves de sélection

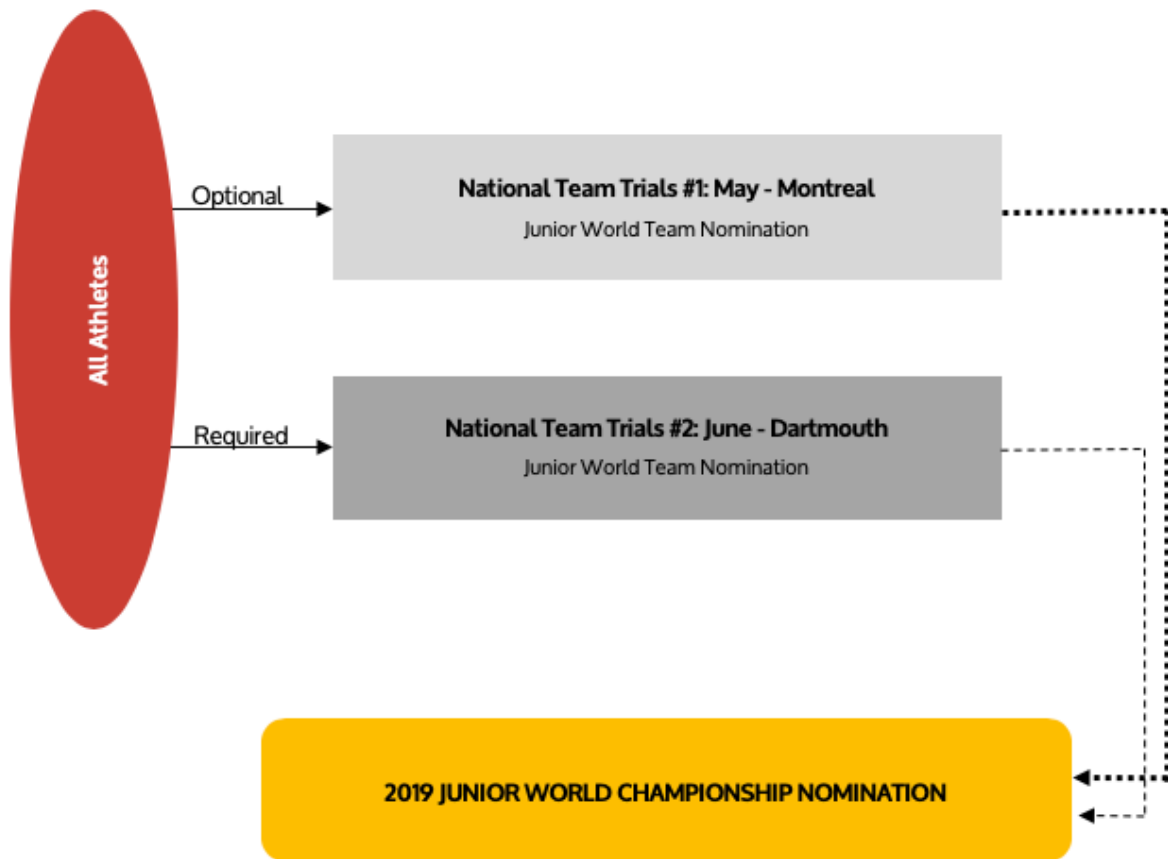
3.4.1 Les compétitions suivantes serviront d'épreuves de sélection pour les nominations de l'équipe junior :

- Essai de l'équipe nationale 1 - Sélection possible pour les championnats du monde junior et Espoirs Olympiques
 - Montréal, QC, 10 au 12 mai 2019
- Essai de l'équipe nationale 2 - Sélection possible pour les championnats du monde junior et Espoirs Olympiques

- Dartmouth, NE, 23 au 25 juin 2019
- Championnats nationaux - Sélection possible pour les Espoirs Olympiques
- Regina, SK, 27 au 31 août 2019

4. Championnats du monde junior

4.1 Un résumé du processus de sélection est fourni ci-dessous afin d'aider les athlètes/équipages et les entraîneurs. Ce tableau indique les différents moyens d'obtenir une nomination au sein de l'équipe. Le tableau présente une ligne directrice et il est important de lire attentivement les critères suivants :



4.2 EEN1 (K1/C1/K2/C2/K4)

4.2.1 Un athlète/équipage peut être sélectionné pour faire partie de l'équipe des championnats du monde junior 2019 lors des EEN1 dans les cas suivants :

- 4.2.1.1 Nomination dans le bassin d'athlètes de la discipline des championnats du monde senior
- 4.2.1.2 Classement parmi les 6 premiers dans les épreuves Olympiques ouvertes K1 ou C1
- 4.2.1.3 Classement parmi les 3 premiers dans les épreuves ouvertes K2 ou C2
- 4.2.1.4 Les athlètes sélectionnés pour faire partie de l'équipe des championnats du monde junior lors des EEN1 seront également sélectionnés pour l'équipe de la régates de Brandebourg. Veuillez consulter les critères de sélection additionnels de la régates internationale de Brandebourg pour plus de détails.

Remarque : Il n'est pas nécessaire de compétitionner lors des EEN1 pour être sélectionné pour l'équipe des championnats du monde junior 2019

4.3 EEN2 (K1/C1, K2/C2, K4)

4.3.1 Tous les athlètes doivent participer en simple aux EEN2 (incluant les athlètes participant aux épreuves leur ayant permis une nomination selon le point 3.2 ci-dessous).

4.3.2 Les catégories simples et K2/C2/K4 seront ouvertes (catégories junior et senior combinées)

4.3.3 L'athlète ayant le meilleur classement dans les épreuves suivantes sera nommé, à l'exception des épreuves pour lesquelles une nomination a été réussie lors des EEN1 :

- 4.3.3.1 1000 m masculin K1
- 4.3.3.2 200 m masculin K1
- 4.3.3.3 500 m féminin K1
- 4.3.3.4 200 m féminin K1
- 4.3.3.5 200 m féminin C1
- 4.3.3.6 1000 m masculin C1

4.3.4 Un équipage K2 ou C2 qui termine parmi les deux premiers équipages (incluant Senior et U23) lors des EEN2 sera nommé. Cette clause s'applique seulement aux épreuves pour lesquelles une sélection n'a pas été effectuée en K2 ou C2 lors des EEN1.

4.3.5 Des athlètes/équipages additionnels peuvent être recommandés au comité de haute performance à la discrétion du comité de sélection si l'athlète ou l'équipage démontre un potentiel de terminer parmi les 8 premiers lors des championnats du monde junior 2019.

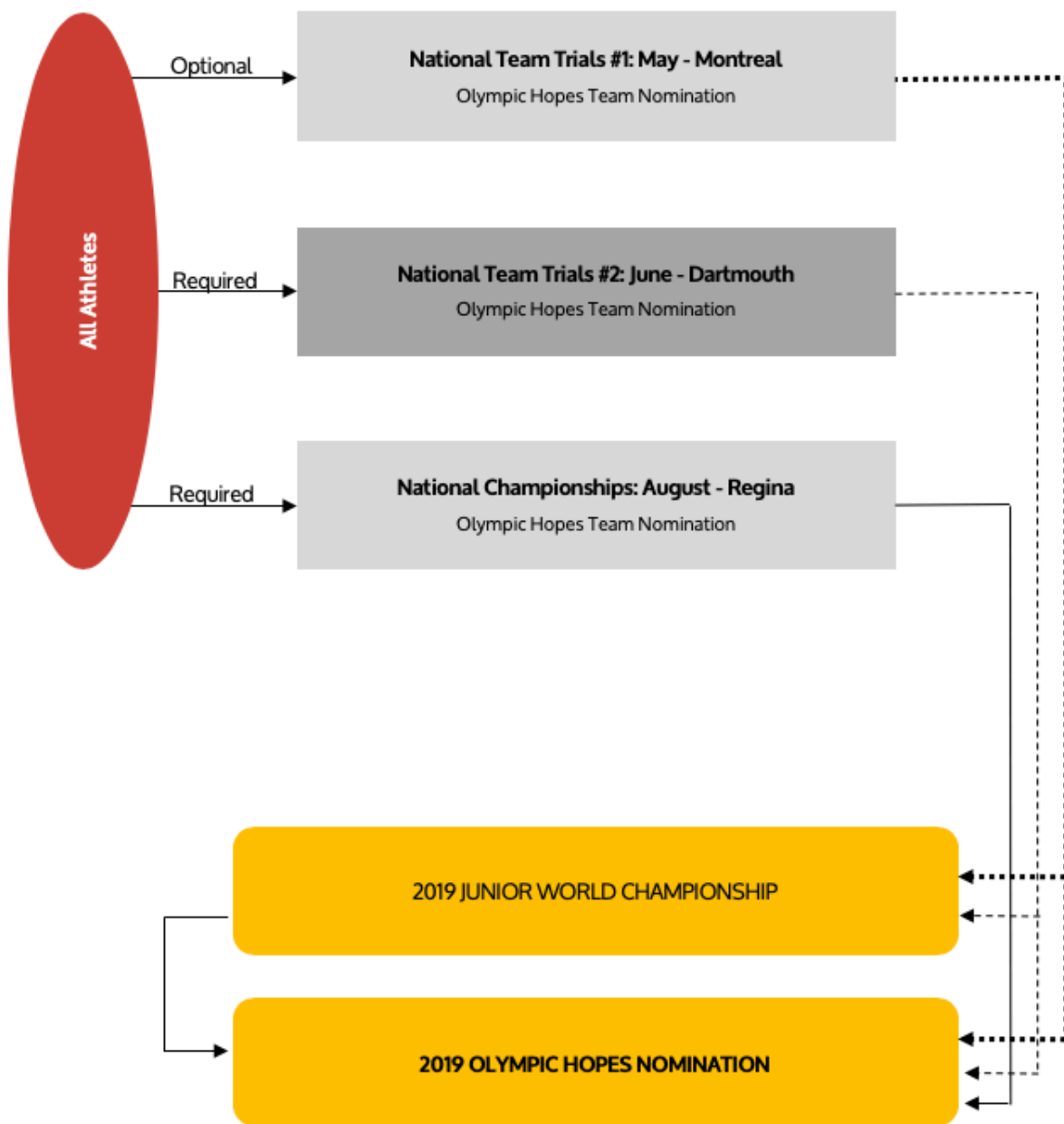
4.3.5.1 Les facteurs utilisés pour évaluer la qualité d'une performance peuvent inclure :

- % de différence par rapport au TMO - La performance de l'athlète/l'équipage par rapport au temps de médaille d'or (voir l'annexe A)
- % de différence par rapport au TFA - La performance de l'athlète/l'équipage par rapport au temps de finale A (voir l'annexe A)
- % de différence en temps par rapport au gagnant de la finale A
- % de différence en temps par rapport à l'athlète précédant au classement
- Il y aura une finale combinée A et B Senior, Junior et Espoirs Olympiques lors des EEN2
- L'équipage K4 qui remporte lors des EEN2 (incluant les U23) sera évalué selon les critères de cette section. (Remarque : L'ensemble de l'équipage doit être éligible.)
- Les athlètes seront classés selon la position à l'arrivée dans chacune des finales simples ci-dessus selon la formule de points dans l'annexe B. Par exemple, si l'athlète junior ayant le meilleur classement termine en 7^e place dans la finale A, il obtiendra les points de la 7^e place. Un athlète terminant en 5^e position dans la finale B obtiendra les points de la 14^e place. Un athlète terminant en 1^{ère} position dans la finale junior obtiendra les points de la 19^e place. Un athlète terminant en 1^{ère} position dans la finale Espoirs Olympiques obtiendra les points de la 28^e place.
- Circonstances imprévues (Article 8 de la procédure de sélection de l'équipe nationale de vitesse)

Ces facteurs ne sont pas en ordre et un ou plusieurs peuvent être utilisés pour soutenir ou rejeter une sélection. D'autres facteurs non listés peuvent également être considérés.

5. Espoirs Olympiques

- 5.1 Un résumé du processus de sélection est fourni ci-dessous afin d'aider les athlètes/équipages et les entraîneurs. Ce tableau indique les différents moyens d'obtenir une nomination au sein de l'équipe. Le tableau présente une ligne directrice et il est important de lire attentivement les critères suivants :



5.2 Un maximum de 24 athlètes seront sélectionnés pour l’équipe Espoirs Olympiques 2019 selon les critères ci-dessous :

5.2.1 Un maximum de 8 athlètes par discipline de kayak et 4 par discipline de canoë (incluant U16 et U17) selon les résultats obtenus lors des EEN2*

*Remarque : Les athlètes U16 sont également éligibles pour une sélection en tant que U17 selon les critères ci-dessous.

- 5.2.2 Un minimum de 2 athlètes U16 par discipline
- 5.2.3 Il y aura une finale A, B, Junior et Espoirs Olympiques lors des EEN2
- 5.3 Les athlètes U17 seront sélectionnés selon les critères suivants :
 - 5.3.1 Les athlètes/équipages éligibles sélectionnés pour l'équipe des championnats du monde junior
 - 5.3.2 Les athlètes U17 ayant le meilleur classement dans les épreuves suivantes :
 - 5.3.2.1 1000 m masculin K1 (jusqu'à 2 athlètes)
 - 5.3.2.2 200 m masculin K1 (jusqu'à 2 athlètes)
 - 5.3.2.3 500 m féminin K1 (jusqu'à 2 athlètes)
 - 5.3.2.4 200 m féminin K1 (jusqu'à 2 athlètes)
 - 5.3.2.5 1000 m masculin C1 (jusqu'à 2 équipages)
 - 5.3.2.6 200 m féminin C1 (jusqu'à 2 équipages)
 - 5.3.3 Si le même athlète U17 obtient le meilleur classement dans plus d'une épreuve dans sa discipline, l'athlète suivant au classement sera nommé selon l'ordre de priorité suivant :
 - 5.3.3.1 1000 m masculin K1, suivi du 200 m masculin K1 au besoin
 - 5.3.3.2 500 m féminin K1, suivi du 200 m féminin K1 au besoin
 - 5.3.4 Des athlètes U17 supplémentaires seront ajoutés selon les résultats obtenus lors des championnats nationaux selon les critères suivants :
 - 5.3.4.1 1^{ère} place dans les épreuves simples U18 K1/C1 (épreuves Olympiques seulement)
- 5.4 Les athlètes U16 seront sélectionnés selon les critères suivants :
 - 5.4.1 Les athlètes/équipages éligibles sélectionnés pour l'équipe des championnats du monde junior
 - 5.4.2 Les athlètes U16 ayant le meilleur classement dans les épreuves suivantes :
 - 5.4.2.1 1000 m masculin K1
 - 5.4.2.2 200 m masculin K1

5.4.2.3 500 m féminin K1

5.4.2.4 200 m féminin K1

5.4.2.5 1000 m masculin C1

5.4.2.6 200 m féminin C1

5.4.3 Si le même athlète U16 ne obtient le meilleur classement dans plus d'une épreuve dans sa discipline, l'athlète suivant au classement sera nommé selon l'ordre de priorité suivant :

5.4.3.1 1000 m masculin K1

5.4.3.2 500 m féminin K1

5.4.3.3 1000 m masculin C1

5.4.3.4 200 m féminin C1

5.4.4 Si le minimum de 2 athlètes U16 n'est pas obtenu selon les critères des points 4.3 et 4.4, l'athlète suivant au classement dans la discipline concernée sera sélectionné.

ANNEXE A

Temps de performance

Les temps de performance à comparer au temps de finale A (TFA) seront arrondis au dixième de seconde (p. ex., 3:49.46 devient 3:49.5)

STMO JUNIOR

Épreuve	TMO junior	TOP 8
FC1 200 m	00:48.7	00:52.1
FC2 500 m	01:58.5	02:04.0
HK1 1000 m	03:35.5	03:43.0
HK2 1000 m	03:18.1	03:25.1
HK1 200 m	00:35.8	00:37.2
HK4 500 m	01:21.0	01:23.5
HC1 1000 m	03:56.6	04:08.4
HC2 1000 m	03:41.8	03:50.7
FK1 500 m	01:55.6	02:00.2
FK2 500 m	01:46.5	01:50.8
FK4 500 m	01:34.5	01:36.0
FK1 200 m	00:41.6	00:43.9

ANNEXE B

Attribution des points du classement

Position	Finale	Points
1	A	36
2	A	35
3	A	34
4	A	33
5	A	32
6	A	31
7	A	30
8	A	29
9	A	28
1	B	27
2	B	26
3	B	25
4	B	24
5	B	23
6	B	22
7	B	21
8	B	20
9	B	19
1	JR	18
2	JR	17
3	JR	16
4	JR	15
5	JR	14
6	JR	13
7	JR	12
8	JR	11
9	JR	10
1	EO	9
2	OH	8
3	EO	7
4	EO	6
5	EO	5
6	EO	4
7	EO	3
8	EO	2
9	EO	1